### Brevet du piéton Lacet vert

(enfants de 8 à 10 ans)



### JE PASSE MON BREVET DU PIÉTON «LACET VERT»

QUELQUES EXERCICES À RÉALISER EN RUE







### TABLE DES MATIÈRES

- P. 3 Présentation du projet
- P. 5 Je prends mes repères
- P. 13 J'apprends à gérer au mieux des situations piétonnières







#### PRÉSENTATION DU PROJET

Tu es déjà une piétonne depuis quelques années ? Tu te déplaces déjà en rue toute seul·e ?

Cette année, avec ta classe, tu vas passer le Brevet du Piéton. C'est le moment de montrer que tu sais te débrouiller face à toutes sortes de situations dans la circulation.

Ce n'est pas toujours facile d'être un e piéton ne exemplaire. Ça implique de maitriser plein de choses qui demandent de l'entrainement : connaitre une partie du code de la route pour circuler en rue, repérer les dangers, pouvoir réagir vite et bien aux difficultés rencontrées, connaitre les meilleures façons de faire à chaque endroit, imaginer les réactions des autres, etc.

Ça fait beaucoup d'informations, mais ça vaut vraiment la peine parce que **marcher, c'est stylé!** 

Tu peux retrouver tes copines et copains sur le chemin de l'école. C'est bon pour ta santé! Tu fais du sport et tu arrives en classe en pleine forme. Tu es libre et autonome. En plus, en marchant, tu ne pollues pas!

Bien qu'une grande partie des apprentissages pour le Brevet du Piéton se fait à l'école (en classe, dans la cour et dans la rue), tu es plus souvent en rue avec tes parents qu'avec ton enseignante, alors montre leur ce livret tout plein de bons conseils pour t'entrainer avec eux-elles.

Ce livret t'apprendra à gérer au mieux toutes les situations pour rester en sécurité.

Une série de conseils pour augmenter ta sécurité à pied sont signalés par un de ces 2 dessins :







# JE PRENDS MES REPÈRES

#### 1. UNE PIÉTON NE, c'est quoi?

C'est une personne qui se déplace à pied :



Les enfants



Les adolescentes



Les adultes



Les personnes âgées

Mais pas que... D'autres personnes sont aussi vues comme des piétonnes :



Les personnes qui écoutent de la musique



Les parents avec une poussette





Les skateurs, skateuses



Les cyclistes de moins de 10 ans



Les enfants



Les personnes qui marchent avec un vélo à la main

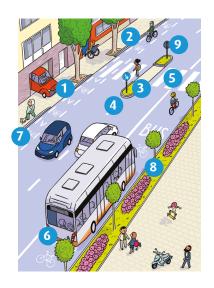


Les joggeurs, les joggeuses





La rue est un espace public, c'est-à-dire un lieu pour tou-tes, qui se partage entre tous les usagers : les piétonnes, les vélos, les trottinettes, les véhicules à moteur...



- 1 Sortie de garage
- 2 Bord de trottoir
- 3 Ilot central
- 4 Chaussée
- 5 Passage pour piétons
- 6 Voie de bus
- Piste cyclable
- 8 Accotement
- Panneaux routiers

#### → Où marchent les piéton·nes ?

Ils-elles marchent dans l'espace public pour se déplacer d'un endroit à un autre. Ils-elles marchent sur les trottoirs et ils-elles traversent la rue sur un passage pour piétons.



Quand tu ouvres la portière, regarde à gauche et à droite pour ne blesser personne. Monte et descends toujours du côté du trottoir.

#### → D'autres utilisateur·rices du trottoir :



Sur le trottoir, parfois, tu pourras croiser des vélos ou d'autres engins de déplacement : trottinette, hoverboard, monoroue, ...

Ils peuvent aussi aller sur le trottoir, si leur vitesse ne dépasse pas la vitesse du pas (6km/h). Ils doivent être sur les pistes cyclables ou sur la route s'ils vont plus vite qu'un e piéton ne.





Les rues piétonnes sont des zones spéciales pour les piétonnes. Elles se repèrent par ce panneau :





Dans ces rues, il n'y a pas de séparation entre le trottoir et la chaussée. Tu t'y sens en sécurité, mais reste attentif-ve.

#### → La zone de rencontre, c'est quoi?

Si tu vois ce panneau dans une rue, cela veut dire que la vitesse est limitée à 20 km/h et que les piétonnes peuvent marcher ou jouer sur toute la rue. Les véhicules doivent faire attention à eux/elles.



#### 4. Les rues scolaires, c'est quoi?

Les rues scolaires sont des rues dans lesquelles aucun véhicule à moteur, comme une voiture ou une mobylette, n'est autorisé à rouler aux heures d'entrées et de sorties des classes (sauf les habitantes de la rue, les ambulances ou la police et les véhicules munis d'une autorisation, qui doivent alors rouler à l'allure du pas).



#### 5. Une piste cyclable, c'est quoi?

C'est une partie de la rue réservée aux vélos (et certains cyclomoteurs).



Tu peux marcher sur la piste cyclable si le trottoir n'est pas disponible ou s'il n'y en a pas.



Tu peux aussi rencontrer ce panneau. Les cyclistes et les piéton·nes circulent alors au même endroit.



J'APPRENDS À GÉRER AU MIEUX DES SITUATIONS PIÉTONNIÈRES

### 1. Les règles de précaution générales des piéton·nes ?

- Si tu écoutes de la musique, tu dois pouvoir aussi entendre les bruits de la rue.
- Observe ton environnement lorsque tu te déplaces : les panneaux, feux tricolores, arbres, autres piétons, véhicules, ...
- Écoute les bruits qui t'entourent, tu peux entendre certains véhicules arriver avant de les voir. Attention, certains véhicules sont silencieux (tram, trottinette...).
- Pour être mieux vue, porte des vêtements clairs et quelques éléments rétroréfléchissants sur ta veste, ton cartable ou sac, surtout quand il fait sombre.





## 2. Quelques règles de précaution pour se déplacer sur le trottoir :

- En tant que piétonne, tu dois toujours marcher sur le trottoir s'il y en a un.
- Reste loin de la route et des véhicules stationnés en marchant près des maisons. Si tu marches sur le bord du trottoir, tu risques de tomber, d'être frôlée ou touchée par un véhicule.
- Fais attention aux véhicules dans les parkings et qui sortent des garages ou des allées de maison. Reste attentif·ve et laisse-les passer avant de continuer à marcher
- À plusieurs sur un trottoir étroit, marchez en file indienne (l'un e derrière l'autre) le temps que le trottoir devienne plus large.
- Courir sur le trottoir est permis, mais tu dois faire attention aux autres, rester proche des maisons et bien t'arrêter avant de traverser!

### 2.1. J'apprends à me déplacer sur le trottoir quand il y a des obstacles :

Si les obstacles sont sur le trottoir et que j'ai encore un peu de place pour passer, je ne descends pas du trottoir et je contourne l'obstacle du côté des maisons.



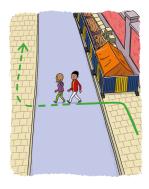
Si les obstacles prennent toute la place et que je ne peux plus avancer sur le trottoir, je respecte les consignes suivantes :

- Je m'arrête devant l'obstacle et je marche jusqu'à la bordure du trottoir
- Je regarde s'il n'y a pas de véhicule qui arrive.



• Le trottoir est bloqué sur une longue distance ? Je traverse.





Attention, si je vois un passage pour piétons (même au loin), je fais demi-tour jusqu'au passage afin de traverser en sécurité.

S'il y a un itinéraire protégé pour les piétons, je le suis.



#### 3. Quelques règles de précaution pour traverser

- Je traverse toujours sur un passage pour piétons si j'en vois. C'est là que les conducteur-rices s'attendent le plus à me voir.
- J'ai priorité sur le passage pour piétons, mais ça ne veut pas dire que rien ne peut arriver : je dois rester attentif-ve.
- Si je ne vois pas de passage pour piétons, je peux traverser hors passage. Je double mon attention car les conducteur-rices ne s'attendent pas à me voir en dehors d'un passage pour piétons.
- Je choisis des endroits où je peux être bien visible pour les conducteur rices et voir de loin, de chaque côtés.
- Je ne traverse pas dans les virages, juste après un virage ou sur les sommets de côte car j'y suis moins visible
- Avant de traverser, je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir. Ça m'aide à me concentrer et à regarder.



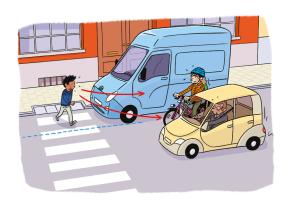


- Avant de traverser, j'écoute et je regarde autour de moi pour savoir si des véhicules arrivent : je regarde d'abord à gauche (car la circulation est la plus proche de moi), à droite, puis à nouveau à gauche. Si un véhicule arrive, je fais un signe de la main, je vérifie que je vois bien le conducteur-rice et qu'il m'a bien vu e et je m'assure qu'aucun véhicule ne s'apprête à le dépasser ou à arriver de l'autre côté.
- Je ne traverse que s'il n'y a pas de véhicules qui roulent ou s'ils sont arrêtés.
- Je traverse tout droit et sans courir.
- Je traverse en restant attentif-ve : je regarde de tous les côtés si des véhicules arrivent.

#### 3.1. J'apprends à traverser une rue hors carrefour

### J'apprends à traverser une rue sur un passage pour piétons avec des obstacles :

S'il y a de gros véhicules arrêtés près du passage pour piétons, comme un bus ou une camionnette, qui m'empêchent de bien voir ou d'être vu.e, j'avance un petit peu sur la rue pour voir si des véhicules arrivent. Je m'arrête et je regarde au-delà du gros véhicule car il peut cacher une plus petite voiture, une moto, un vélo ou autre.





### J'apprends à traverser une rue sans passage pour piétons :

- Il y a un grand espace d'où je peux bien voir et être vu·e par les conducteur·rices ? Je traverse là.
  - Pas dans un virage ou juste après un virage
  - Pas sur les sommets de côtes.
  - Pas à proximité de voitures garées ou d'obstacles qui limitent ma vue.
- Je m'arrête avant la bordure du trottoir ou je m'avance un peu si nécessaire.
- Je regarde plusieurs fois à gauche et à droite si des véhicules arrivent.
- Je traverse en continuant à bien regarder à gauche et à droite.

## J'apprends à traverser entre des voitures stationnées (s'il n'y a pas d'autre solution possible) :

- Je n'ai pas d'autre choix que de traverser entre des voitures stationnées ? Je m'arrête avant la bordure du trottoir.
- Je ne traverse jamais près d'un véhicule qui va démarrer.
- Je m'avance pour bien voir tous les véhicules arriver.
- Je regarde plusieurs fois à gauche et à droite si des véhicules arrivent.
- Je traverse en continuant à bien regarder à gauche et à droite.





#### le traverse un carrefour sans feux :

À un carrefour, les véhicules arrivent de plusieurs endroits. Je dois observer et écouter attentivement la circulation. Et je respecte les consignes suivantes :

- Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir.
- Je regarde plusieurs fois à gauche, à droite, devant et derrière moi si des véhicules arrivent.
- Je traverse en continuant à bien regarder de tous les côtés.



#### Je traverse un carrefour avec feux :

- · Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir.
- Je ne traverse que quand le feu (bonhomme) est vert
- Le feu est vert ? Je vérifie si les véhicules près de moi sont arrêtés. Je traverse ensuite.
- Je traverse en continuant à bien regarder de tous les côtés
- Je traverse et le feu devient rouge ? Je continue à traverser sans traîner.





Attention, j'ouvre grand mes oreilles. Un véhicule d'urgence (police, ambulance...) pourrait passer à un feu qui est rouge. Si j'en vois ou entends un qui s'approche, je reste sur le trottoir.

## 4. Quelques règles de précaution liées aux transports en commun

- Je ne traverse près d'un tram ou d'un bus que si je n'ai pas le choix.
- Je préfère attendre que le bus ou le tram s'éloigne avant de traverser. Je vois mieux toute la rue quand le bus ou le tram est parti.
- Si je peux je traverse loin du bus pour bien voir la circulation et être vue des conducteurs.
- Certains trams sont très silencieux. Je dois faire d'autant plus attention.



### 4.1. J'apprends à traverser près d'un tram ou d'un bus.

- A l'arrêt, je reste derrière la ligne de sécurité. Sinon, je risque d'être heurté e par un tram ou un bus.
- Je dois traverser près d'un tram ou un bus arrêté ?
  Je vérifie qu'aucun véhicule n'arrive dans l'autre sens.

- Je dois traverser près d'un tram ou un bus arrêté ?
  Je vérifie qu'aucun véhicule ne s'apprête à le dépasser.
- Le tram a toujours la priorité, même quand je traverse à un passage pour piétons.
- Un tram arrive? J'attends qu'il soit passé, Même s'il est loin.
- La bande du bus, c'est la route : je m'arrête avant de la traverser.
- Je traverse toujours sur le passage pour piétons, même si mon bus ou tram va partir.





Demande toujours à un·e adulte si il·elle estime que tu peux réaliser toutes ces manœuvres. Le mieux, c'est de t'entrainer d'abord avec eux·elles!



Dans le cadre du Brevet du piéton Lacet jaune (1ère primaire) et Lacet vert (4ème primaire), des vidéos pédagogiques ont été réalisées. Ces vidéos illustrent une série de règles de sécurité pour apprendre aux enfants à se déplacer en rue à pied. Elles s'adressent aussi bien aux parents, tuteurrices qu'aux enfants et aux enseignantes. Elles ont été réalisées par l'asbl GoodPlanet Belgium, avec le soutien de Bruxelles Mobilité.

Vous pouvez les retrouver via ce lien : www.goodplanet.be/fr/brevet-du-pieton-lacet-vert/

#### Commanditaire:

Bruxelles Mobilité - Service Public Régional de Bruxelles.

#### Rédaction et coordination :

Conception entre 2014 et 2021: Anne-Valérie De Barba, cellule Jeunes, IBSR & GoodPlanet.

Mise à jour par GoodPlanet en 2022.

#### Illustration:

Frédéric Thiry

#### Mise en page :

Canopée Studio.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur le site : www.goodplanet.be Disponible aussi en néerlandais.

D/2021/11.632/1





